Trente-sixième Année — N° 2030 Téléphone 7.94 Bureaux : Tunis, 5, rue Es-Sadikia Dix Centimes Lundi 12 Mars 1923

La Petite Tunisie

Le Petit Tunisien SOCIALE *La Tunisie Socialiste*

Insertions 1re page: 5 fr. la ligne; 2e page: 3 fr. la ligne *Abonnements et annonces payab. d'avance*

Rédacteur en Chef : EMILE LACROIX

Abonnements : Tunisie et Constantine : Un an 10 fr. ; France et Etranger : 12 fr.

JACQUES BAHAR CONTRE « L'UNIONE »

Les Forbans du négoce

Avec le pain cher, nous avons aujourd'hui : le sucre cher, le café cher, la viande chère, l'huile chère, en un mot la vie chère, très chère..

Nous sommes revenus aux plus mauvais jours d'après-guerre. C'est la course furieuse aux bénéfices illicites, sans retenue, puisque la loi ne joue plus.

On prétend que le ministre Chéron — un nom prédestiné — est responsable de cette hausse qui semble joliment seconder l'effort de résistance des Allemands dans la Ruhr.

Si c'est bien Chéron, qu'on le débarque... ou qu'on le pende... en effigie, si l'on veut, mais cette situation ne peut durer, car elle est de nature à paralyser l'effort prodigieux entrepris par Poincaré pour faire payer l'ennemi.

Il ne faut pas que celui-ci puisse dire : « résistons, nous viendrons à bout de la France... par le ventre... car ventre affamé n'a pas d'oreilles.

Et l'on parlait de supprimer l'indemnité de cherté de vivres !

Si la hausse continue, il faudra au contraire la doubler.

Belle perspective qui attend ceux qui ne vivent pas au ratelier de l'Etat ou des compagnies de transports !

Notre excellent confrère l'*Evolution Nord-Africaine* d'Alger traitant la question de la vie chère, plus particulièrement de la hausse du sucre, indiquait un remède efficace pour empêcher la spéculation ; donnons-le sans retard :

M. X.., gros négociant de la rue de la Lyre ou d'ailleurs, possédait un stock de sucre important acheté au taux d'il y a deux mois.

La hausse est signalée. M. X.., au lieu d'écouler son sucre avec un bénéfice normal, le vend au prix de la hausse. A dater de cet instant, il fait de la spéculation. Mais il serait facile d'établir une réglementation qui rendrait cette spéculation impossible. On sait que M. X.., ne reçoit pas de nouveaux envois de sucre au prix fort et l'on a tout le temps d'inventorier son dépôt de sucre au prix faible.

Mais qui prendra cette décision ?

Naturellement, c'est au gouvernement seul responsable car la population est trop veule ; elle ne sait que gémir et se plaindre, cependant si elle voulait les mercantis du sucre ou d'autre chose seraient vite mis à la raison, plus vite qu'ils ne pensent... même sans recourir à la violence, aucune violence.

Jouer à la hausse en ce moment, c'est servir l'Allemagne et ses magnats.

Les forbans du négoce le savent bien mais s'en moquent. Pourvu que leurs coffres-forts s'emplissent c'est tout ce qu'ils demandent.

« Ah ! les vaches ! les vaches ! disait-on ce matin, et hier, et l'autre jour au marché.

N'avait-on pas raison ¿

Jean-Sans-Peur

P.-S. — Est-ce que par hasard M. Boiron ne prendrait pas les lecteurs de la « Tunisie Française » pour des poires quand il cherche à leur faire croire que le prix de la fabrication de 100 kilos de farine revient à 24 fr. 50 !

C'est peut-être possible pour les boulangeries qui n'ont pas de pétrins mécaniques mais y a-t-il encore des boulangeries, dignes de ce nom, qui n'en possèdent point ?

Allons, allons, M. Boiron, même en maintenant les prix actuels, il y a encore de beaux bénéfices à réaliser pour la boulangerie. Sachez donc vous en contenter et n'ameutez pas le public par votre âpreté au gain.

BULLETIN

Le Résident Général en France

En plein travail de réorganisation administrative, d'assimilation, d'échelles, de statut, de péréquation, que va faire le résident général, en ce moment, en France, se demande-t-on anxieux, un peu de toutes parts dans le monde fonctionnaire ?

Le fait est que ce voyage reste inexplicable pour le commun des mortels peu initiés aux choses gouvernementales mais pas pour les autres !

Lorsque nous proposâmes de reporter au dimanche 1er avril la vente de l'enveloppe-surprise et que nous vîmes, au contraire, avancer la date du 8 au 4 mars, et l'activité fiévreuse du personnel résidentiel pour être prêt à une date aussi rapprochée, cela nous fit dresser l'oreille.

Que se passe-t-il donc nous demandâmes-nous. ?

Nous allâmes aux renseignements, pas à la Résidence générale, naturellement où on ne nous aurait sans doute rien dit et nous apprîmes les préparatifs de départ, M. le Résident général devant s'embarquer le 10 mars, au plus tard, pour Marseille et de là rejoindre Paris via Toulouse probablement.

Et voilà pourquoi on se dépêchait tant pour la vente de l'enveloppe-surprise — le mot est bien choisi — Mme Lucien Saint devant accompagner son mari dont l'absence pourrait être de quelque durée, 2 ou 3 semaines.

Pendant ce temps M. de Castillon St Victor se débrouillera avec les fonctionnaires ; il connait les directives du gouvernement; si cela ne marche pas comme sur des roulettes tant pis, il n'est pas éternel en Tunisie, ni M. Saint non plus, M. Alapetite est bien parti alors que tout le monde pensait qu'il resterait jusqu'à l'heure de sa retraite.

Mais tout cela ne dit pas pourquoi M. Lucien Saint va à Paris et ce qu'il va y faire en un moment où sa présence — prétendent les fonctionnaires — serait plus utile à Tunis qu'à Paris.

C'est leur opinion mais ce n'est pas celle du résident général ni du gouvernement.

Il va en France, d'abord pour organiser le voyage du souverain qui doit avoir lieu comme l'a dit le Journal de Tunis *fin mai ; il y va aussi, mais chut, cela serait peut-être trahir un secret professionnel.*

Il n'est pas douteux que depuis son voyage en Tunisie le Président de la République porte beaucoup d'intérêt à M. Lucien Saint et qu'il le verrait avec plaisir à un plus haut poste que celui de Tunis; dans la Rhur, par exemple, où il est question de créer un haut-commissariat civil, pour montrer que nous n'avons pas l'intention d'abandonner les gages que nous avons pris, voire aussi au Maroc si le maréchal Lyautey manifestait l'intention de résigner ses hautes fonctions par suite de son état de santé.

Nous ne faisons, nous le répétons, que rapporter ce qui nous a été dit sans plus.

Qui vivra verra.

Echos et Nouvelles

Le Résident général en France

Ainsi que nous l'annonçons d'autre part le résident général et Mme Lucien Saint s'embarquent aujourd'hui pour France.

On dit dans l'entourage du ministre que le retour n'aura pas lieu avant un mois, cette longue absence étant nécessaire pour solutionner différentes questions de la plus haute importance indépendamment des préparatifs du voyage du souverain en France.

A ce propos notre excellent confrère *Le Journal de Tunis* a annoncé que notre excellent ami Si Sadok Belkhodja, interprète principal à la direction générale des finances, devait accompagner S. A. à titre de secrétaire privé. Le choix serait excellent.

Disons encore que le bey aurait manifesté l'intention de faire une cure de quelques jours au Mont-Dore à moins que ce ne soit à Evian ou dans toute autre station thermale que ses médecins lui désigneront comme étant la plus salutaire pour sa santé.

Le Petit Matin

Nous souhaitons la plus amicale bienvenue au *Petit Matin* qui vient de paraître.

Bien présenté, bien écrit, pourvu d'un service télégraphique important, le *Petit Matin* est intéressant et ne coûte que dix centimes.

Le soleil luit pour tout le monde, s'il a des fonds en caisse, il peut faire son chemin sans gêner son confrère matutinal.

L'enveloppe-surprise

La vente de l'enveloppe-surprise a été un très gros succès dont peut être très justement fière Mme Lucien Saint qui a su gagner les cœurs en parlant le langage qu'il fallait.

Qu'elle nous permette de lui adresser nos très respectueuses félicitations.

Si l'œuvre des tout petits est éminemment belle, « la manière » a emballé littéralement le public aussi, partout, de très bonne heure, on ne trouvait plus une seule enveloppe à acheter.

Dans certaines localités de très nombreuses personnes n'ont pu s'en procurer On avait organisé la rafle.

Dans toutes les ventes de ce genre il y a la surprise ..... pour le malchanceux qui n'arrive même pas à gagner... un cure-dent.

De rage, un de nos amis déchira de nombreux billets sans vouloir rien savoir du tirage des gros lots .....

Et s'en fut, en grommelant si le gros lot pouvait échoir à l'un des billets que je viens de réduire en miettes, les marmots profiteraient de l'aubaine !

Et chacun d'applaudir le brave homme

A la Cour beylicale

Quand Sidi Mohamed el Habib bey monta sur le trône, ceux qui prétendaient dans le monde indigène que la maladie ferait de lui un pauvre monarque sans volonté, sans énergie, se traînant péniblement sur un lit de douleurs, se trompaient étrangement.

D'abord, l'accession au trône avec une liste civile enviable et servie recta, semble avoir opéré le miracle de lui avoir fait recouvrer la santé sinon complètement du moins suffisamment pour voir la vie en rose et espérer en jouir encore de longues et nombreuses années pour le plus grand bonheur de ses fidèles et loyaux sujets comme ils le sont tous à de rares exceptions près ... témoin celui qui, dernièrement, au passage du Souverain au Kram affecta de dévisager insolemment le bey tout en fumant sa cigarette et lançant la fumée vers lui .....

Malgré son opulente richesse le Souverain le fit empoigner par des officiers de son escorte et conduire en prison en attendant sa comparution devant la driba où il aura à répondre du délit de lèse-majesté.

Son nom ? tout le Kram le connait. Et d'un.

Le second est un mufti en chair et en os qui passait pour très calé sur le droit musulman auquel le souverain avait demandé une consultation juridique de la plus haute importance.

Elle fut si pitoyable, si manifestement erronée, si contraire au droit musulman que le bey outré de tant d'ignorance vient de le suspendre pour 3 mois et lui a fait retirer son cachet.

Ce pauvre Si Mohamed Sellami n'en serait pas encore revenu ! . . . ni le monde musulman non plus.

Pendant ces trois mois l'infortuné mufti aura le temps de relire ses auteurs et de compulser avec fruit le coran

Fiançailles

On annonce les fiançailles de M. Gobert, ingénieur-adjoint des Travaux Publics à Sousse avec Mlle Marguerite Portelli, fille de M. Roger Portelli, de Sousse et nièce de notre ami François Portelli, directeur du *Journal de Tunis*, président du Syndicat du Djebel Trozza.

Nous adressons nos vœux de bonheur aux futurs époux et nos félicitations aux familles.

Nécrologie

Nous adressons à M. Mouchard, le très sympathique directeur de la Cie du Gaz et des Eaux de Tunis et à sa famille nos bien sincères condoléances à l'occasion, de la mort de Mme Mouchard leur mère belle-mère et grand-mère, décédée à Rouen.

A la Cie des Phosphates

DE CONSTANTINE

Inauguration sensationnelle à Bône des immenses hangars de stockage des phosphates et des puissants appareils de chargement.

Tous les journaux de Bône et de Constantine ont rendu compte de l'inauguration sensationnelle, qui fait de Bône le plus important port minier de l'Algérie, de l'immense et superbe installation de stockage du phosphate et des puissants appareils de chargement des navires que la « Cie des Phosphates de Constantine » (Le Kouif) vient de faire édifier sur la jetée-est du port de Bône dont le coût n'est pas inférieur à dix millions. Ils permettront le chargement en 10 heures sans précipitation, d'un navire de 5.000 tonnes et en cas de besoin d'un navire de 8 à 10.000 tonnes dans le même laps de temps.

Ils ont été édifiés dans un temps relativement court de 18 mois.

Comme une inauguration pareille ne va pas sans banquet, notre ami Louis de Maniquet-Vauberet, administrateur-délégué et directeur général de la « Cie des Phosphates de Constantine » avait convié un certain nombre de personnalités bônoises et algériennes, dont nos amis M. Ferdinand Marchis, maire et délégué financier de Bône, M. Rouzaud, directeur des chemins de fer algériens de l'Etat à Alger, de passage à Bône, le président de la Chambre de Commerce, etc. etc., et nos excellents confrères de la coquette cité.

Ce banquet réellement somptueux, comme tout ce que fait notre ami, eût lieu à l'Hôtel Transatlantique, dans le cadre le plus ravissant qui se puisse imaginer, au bord des flots bleus de la Méditerranée.

Aussi, au dessert, au moment du champagne, après le discours de remerciement de notre ami Louis de Maniquet, notre ami M. Ferdinand Marchis se faisant l'interprète de tous les convives exprima au plus aimable des amphitryons non seulement l'admiration de tous pour la belle installation qu'ils avaient admirée mais aussi la somptuosité du banquet auquel ils venaient d'assister et dont ils conserveraient un souvenir impérissable.

Et l'on but à la prospérité toujours plus grande de la Cie des « Phosphates de Constantine » intimément liée aux intérêts de la ville de Bône et de son si charmant administrateur-directeur général.

Pour terminer disons que la direction en a été confiée à notre ami, M. Agnan Lefèvre, ingénieur de l'Ecole Centrale de Paris qui compte de longues et nombreuses années au service de la Cie des Phosphates de Constantine.

Energique Lettre de Jacques Bahar

à l'« Unione »

Notre ami Jacques Bahar attaqué dans un article de l'*Unione* que nous ignorions, nous adresse la copie de la réponse qu'il a envoyée à ce journal en nous priant de l'insérer pour nos lecteurs.

Etant chez lui à la *Petite Tunisie* où il a rompu tant de lances sur les sujets les plus divers nous n'avons pas le droit de lui refuser l'hospitalité de nos colonnes alors même que nous ne partagerions pas ses idées sur le gouvernement de Mussolini et sur M. Bonura.

Chacun étant maître chez soi nous n'avons qu'à regarder en spectateur ce qui se passe chez le voisin en faisant des vœux suivant son tempérament pour la réussite ou l'effondrement du fascisme.

Jacques Bahar ayant donc été attaqué, peut-être diffamé par l'*Unione* double raison pour lui permettre de s'expliquer dans la *Petite Tunisie* mais il nous excusera certainement d'avoir supprimé quelques épithètes trop violentes, à l'emporte-pièce, que son tempérament méridional lui a fait écrire sous le coup de l'indignation ou de la colère et d'avoir adouci quelques passages réellement trop acerbes suppressions qui ne diminuent en rien sa véhémente protestation.

Paris, le 21 février 1923

Monsieur le Gérant de " l'Unione "
Tunis

Les agences m'adressent un article de votre numéro du 27 janvier signé Bonura. Vous m'y insultez avec une vileté qu'on dirait proportionnelle à la distance qui nous sépare. A défaut de ma main, c'est le glaive de la loi qui vous atteindra.

En vertu de l'art. 13 du décret beylical de 1884 sur la presse, vous allez me faire le plaisir de publier à la même place et dans les mêmes caractères que votre article, la réponse suivante :

« Je ne suis d'abord pas Juif levantin, mais né français, ancien officier interprète d'allemand, attaché au Gouvernement militaire de Paris.

« Je déments que l'affaire Didi, organisée par moi, il y a vingt deux ans, ait été une mystification.

« Un créancier se voit opposer une fausse quittance portant sa signature. Par trois fois, le tribunal de l'Ouzara la déclare authentique, le déboute de sa plainte en faux, alors qu'il prouve que le notaire prétendu scripteur du libellé, était mort douze jours avant sa date.

« Cela n'était pas du ciné-roman, mais une cause judiciaire et une criante injustice, que je vins redresser à Tunis, à travers mille obstacles, conspirations et trahisons y compris celle de mon client.

« Je l'emporte de haute lutte, justice est rendue, le faussaire condamné. Je ne vois de mystificateur que l'Ouzara d'alors et puis vous-même, mon calomniateur d'aujourd'hui.

« Vous mentez de plus belle en affirmant que j'ai violemment diffamé les Juifs de Tunis, lesquels m'auraient soutenu pendant mon injuste détention pour prétendu défaitisme et alarmisme en 1918.

« D'abord, tout journaliste de tant soit peu d'éducation et de moralité ne devrait parler qu'avec respect d'un confrère ayant souffert la prison pour délit d'opinion et qui ne l'a pas attaqué.

« Ensuite, je vous défie de trouver dans mes écrits, un mot de diffamatoire envers quiconque. Je critique des hommes publics pour leurs actes publics et non leur personalité privée.

« Il n'y a jamais eu à Tunis qu'une personne de diffamée, c'est moi seul et par des voyous de la presse. Ce n'était ni la première, ni la dernière fois.

« Quant aux Juifs de partout, aucun de m'a soutenu pendant mon martyre de 1918. Tous m'ont accablé. Il n'y a eu qu'un seul homme de juste, de noble et de courageux, donc, pas juif, ce fut M. Emile Lacroix, directeur de la *Petite Tunisie*.

« Je ne laisserai jamais, au surplus, évoquer cette affaire sans rappeler qu'en violation de la loi, comme toujours, chez nous, on ne m'avait arrêté que pour avoir, dans une lettre privée, qui ne regardait pas la justice, voulu mettre la France en garde contre la servitude financière anglo-américaine qui l'attendait après la victoire et d'accord avec nos magnats.

« Si j'avais été défaitiste, j'aurais été aussi crétin que ceux qui me disent tel, car c'est que j'aurais attendu le 18 août 1918, en pleine déroute allemande, que mon livre *La Guerre inutile* avait pronostiqué et justifiée en 1908, dix ans avant.

« Je ne me défends que pour mes amis et méprise toute réhabilitation auprès de ma nation. Les Français sont trop occupés, d'ailleurs, à calculer tous les jours, au change du dollar et de la livre, ce qu'il leur en coûte d'avoir crié haro ! sur le prophète et de lui avoir assassiné son foyer.

« Plus loin, il vous échappe en forme de blâme, le compliment que j'aurais écrit des articles incendiaires contre Pichon.

« Je n'avais fait que dénoncer ses ridicules et ses brigandages où avec mille autres, j'avais été sa victime. Les pompiers de mes incendies ce sont aujourd'hui les infirmiers du cabanon qui le douchent depuis trois ans.

« Enfin votre diatribe ne s'arrête pas devant le mensonge ultra-stupide que j'aurais été giflé à Tunis par M. Henri Tridon.

« J'ignore de quelle molle partie de l'Italie vous sortez, Monsieur. Sachez que vous parlez d'un homme qui a, dans les veines, du sang de piémontais et que, tout autre italien qui le dit giflé, est tenu d'ajouter ce qu'est devenu le cadavre de..... de son agresseur. J'ai conquis il y déjà trente ans, en Algérie, un casier judiciaire, pour avoir mis en bouillie la figure d'un insulteur.

« A part cela, il n'y a jamais eu d'autres gifles à Tunis, que celles qu'on a mérité de recevoir de ma main et dont mon mépris ne m'a fait distribuer qu'un infime pourcentage. La presse en parla.

« Au surplus, voici la lettre que j'adresse à M. Tridon :

« Sauf erreur de ma part, vous avez, « sans protester dans la *Tunisie Fran-* « *çaise*, laissé passer à l'*Unione* l'allégation que vous m'auriez giflé à Tunis, entre 1900 et 1903. » .....

«J'attends votre démenti public à l'Unione. »

Voilà donc la valeur intellectuelle, morale et professionnelle du champion fasciste à Tunis. Sachant votre cause indéfendable, vous vous en consolez en me traînant personnellement dans la boue.

..... *esprit du dernier ordre,*
Qui n'étant bons à rien, cherchez sur-
[tout à mordre.

Vous concluez qu'il n'y a pas de quoi s'en faire. Vous commencez vous par en faire une tirade de deux colonnes. Estimez-vous heureux que je ne dispose pas d'un quotidien ; vous verriez la salade que, de Paris ou de n'importe où, je ferais de votre fascisme.

De toute manière, ce que je vous permettrai le moins, c'est de me salir auprès des Italiens.

Je les ai d'abord toujours défendus à Tunis. A Paris, à la veille de la guerre, j'ai si énergiquement plaidé leurs légitimes intérêts en Tunisie, qu'on m'y a accusé chez vous, d'avoir été soudoyé par Rome.

Après la déclaration de guerre, j'en fis autant au journal l'*Italie par le Droit* de Paris et certains de mes articles eurent dans la péninsule un si flateur retentissement qu'il ne dépendit que de moi de faire convertir en rosette, le ruban de la Couronne d'Italie que j'ai depuis quarante deux ans.

Ma famille maternelle est piémontaise, ses membres sont des plus cotés à Cunéo et Turin. Mon oncle, le commandeur Cavaglion était ami personnel de Victor Emmanuel II avait rang d'ambassadeur à la cour et avait rendu à son pays, comme à la France, de signalés services diplomatiques et financiers.

Il fut, entre autres, le fondateur de la Société de Bienfaisance italienne de Paris, commissaire de la section italienne à la première exposition internationale d'électricité de Paris en 1881. J'y fus commissaire-adjoint.

Mon italianité a donc de qui tenir.

Par suite, mes orignes, mon éducation et mes relations me confèrent, avec un droit de cité moral, un droit de censure de régnicole italien. J'en use avec la sévérité que permet le désintéressement, comme ailleurs, de ma qualité de Juif et de Français.

Ma seule patrie c'est la Science, la morale et la justice et je répudie le statut national de badaud de calomniateur, d'esclave et d'assassin de toutes mes patries.

Ni le communisme, ni le socialisme ne m'ont jamais eu. J'en suis la bête noire.

Je condamne le fascisme parce qu'il se proclame panacée, tandis qu'il n'apporte ombre d'idée, de progrès intellectuel, politique, ni moral, mais rien que de l'obcurantisme sanguinaire du paysan et de l'apache.

Quand des bandes de factieux peuvent impunément s'organiser au grand jour en Etat dans l'Etat, c'est que l'anarchie et l'abêtissement ont déjà ravagé les esprits et que le corps social n'a plus d'âme, les factieux compris.

Quand cette anarchie escalade le pouvoir, c'est avec toutes les infirmités d'une opposition furibonde et négative,

Un illustrissimo imbécile, le député Giunta, secrétaire du grand conseil fasciste, a déclaré au *Giornale d'Italia* : « A l'heure actuelle, personne ne doit se « substituer à l'Etat, comme l'a fait « d'ailleurs le fascisme. Mais celui-ci avait « le droit de se révolter, puisque la loi « n'était plus respectée ».

Or, ô ! truffe *truffatore* ! Dans quel code était inscrit ce droit de se substituer à l'Etat par la force ? Qui avait le pouvoir de décréter que la loi n'était pas respectée ? Quelle loi ? Par qui ? Où sont les magistrats pendus après la victoire pour leur dénis de justice ou forfaitures de la veille ?

A combien plus forte raison les antifascistes ont-ils le droit de décréter à leur tour, que les décrets, lois fascistes ne respectent pas le droit tout court, la charte de la civilisation, l'ordre public !

Mon invective de « Catilina parvenu la lancé à Mussolini, devrait l'avertir de » tragique banqueroute qui le guette, lui et ses chemises noires.

Destituée d'originalité et de doctrine classique, sa sédition triomphante ne pourra se sustenter que de tyrannie sadique.

Il s'y vautre en plein avec ses décrets-lois dont le même projet fit un si piteux fiasco en France en 1917.

A cette heure le Dantonicule le *Dantonuccio* italien embastille ses ennemis *sine die* et leur annonce en plus, des massacres de Septembre, disant : « aujourd'hui, c'est la prison où ils moisiront, demain, ce sera pire ».

Notre la Bruyère n'avait-il pas dit : « Il ne faut ni art, ni science pour exer- « cer la tyrannie et la politique qui ne « consiste qu'à répandre le sang est fort « bornée et de nul raffinement ». Et penser qu'on est dans le pays de Marc-Aurèle qui a prononcé : « Il est difficile à celui « dont la puissance n'a point de bornes, d'en mettre à ses passions ».

Mais il y a loin des délices du Genre Humain à Ubu, ce nourrison du fantoche Pareto.

Né dans la fange d'*Action Française* le fascisme ne pourra jamais s'émanciper de l'esprit de contrefaçon et de bassesse. Ce n'est pas une fois au pouvoir, quand on y a été hissé par trois cent mille poils-dans-la-main, réclamant leur part de butin, que l'on peut élaborer une doctrine de droit. Les gouvernements ne sont que des forces et non des idées. On dit les *pouvoirs* publics et non les *savoirs* publics.

Il a fallu pour acheminer la Révolution française, plusieurs siècles de chefs-d'œuvre littéraires, religieux et philosophiques. En France, chaque révolutionnette ou changement de politique est toujours précédé d'une opulente bibliographie doctrinale et polémique. Le fascisme n'a pas un catéchisme. Il n'en aura jamais.

Mussolini est si loin de s'occuper de doctrine, qu'au dernier grand conseil du 13 courant, il a commencé à trahir des inquiétudes sur l'avenir de son mouvement.

E' l poverin che non s'en era accorto,
Andava combatendo ed era morto.
avait dit le poète.

On ne régénère un corps social qu'avec un idéal préconçu, nouveau, supérieur à l'ancien et qui déclasse, disloque et convertit les partis, comme le firent le christianisme et l'Encyclopédie en un simple Beccaria.

Du moment où le communisme, le socialisme et le nationalisme survivent au triomphe du fascisme, celui-ci est condamné à assassiner leurs partisans, par impuissance à les convaincre.

Eh bien ! quand on a la prétention de savoir lire et écrire dans le pays des grands cerveaux que furent Cicéron, Salluste, Tite-live, Tacite, etc . . ., Machiaval, Campanella, Vico, Rossini, Ferrari et tous ces admirables philosophes de l'histoire et générateurs de sublimes pensées politiques, on est impardonnable de ne pas s'être annoncé avec un système adéquat à son époque, génial, ample, et généreux, qui devrait métamorphoser l'Europe. Car les réformes strictement nationales ne sont plus possibles aujourd'hui et quoique anti-bolchevisle, je donne raison aux Soviets de vouloir intervenir dans la politique intérieure des nations. Noble idée !

Mussolini ne s'inspirant d'aucun maître n'est plus qu'un épigone, un Masaniello à culbute différée. Il n'est pas le soutien de la monarchie, mais son chiourme. En la prenant hypocritement sous sa coupe, il l'a détrônée, en a fait une royauté de parti, la dynastie est condamnée à mort.

Enfin ce génie de pacotille commet la folie de rompre en visière avec la maçonnerie, au moment précis où le bolchevisme en fait autant. Il les réconcilie sur son dos. Quant aux maçons ayant opté pour le fascisme, c'est justement par ordre des Loges qui les mettent en sommeil. Maçons de tablier court.

. . . . . .

Mais si vous renâclez à soumettre votre tribune à ces lignes, j'en ai déjà en vue une autre - et de taille - sise, 45 Boulevard Bab-Benat, où l'on sait châtier les refus d'insertion.

Jacques BAHAR

PHARMACIE BLOCH
4, Avenue de France, et rue Al-Djazira
Léon BLOCH Fils
Pharmacien de 1re classe
de l'Université de Montpellier
Lauréat de l'Ecole Supér. d'Alger
Téléphone 553

CE QUE LA CRÈME TOKALON DIT DE SARAH BERNHARDT

Je fus présentée à Mme Sarah Bernhardt, il y a de nombreuses années : au début elle se servait de moi pour soigner son teint clair et frais et sa peau douce et lisse. Au fur et à mesure que les années passaient, l'incomparable et fascinante artiste appréciait encore davantage mes services pour conserver l'éclat de sa carnation, pour se défendre contre les premières marques de l'âge et garder ainsi à son épiderme toute l'apparence de la jeunesse.

En effet, à partir du jour où Mme Sarah Bernhardt m'a honorée de sa confiance, nous ne nous sommes plus jamais quittées. Le résultat a été que, depuis cette époque, les ans se sont écoulés sans laisser de traces sur son visage resté sans rides et sur sa peau toujours jeune et veloutée. Je me sens largement récompensée des années passées à son service, lorsque je l'entends dire à ses intimes que c'est grâce à mes qualités de nourrir les tissus de l'épiderme, et prévenir les rides et autres marques de l'âge, qu'elle peut apparaître dans ses rôles de jeune femme, si étonnamment juvénile et belle. Mme Sarah Bernhardt a maintenant 77 ans (qu'elle excuse cette indiscrétion d'une vieille amie) et elle a réellement une peau et un teint merveilleux, enviés par bien des femmes beaucoup plus jeunes. Son épiderme n'a aucune des imperfections que l'on pourrait attendre d'une femme de son âge, et je suis fière de dire que c'est mon œuvre.

Que Mme Sarah Bernhardt veuille accepter mes vœux les plus sincères, pour une longue vie et une éternelle gloire.

Crème Tokalon

J'apprécie la Crème Tokalon pour ses qualités surprenantes : elle rajeunit l'épiderme et rend la peau douce et lisse.
SARAH BERNHARDT.

P. S. — Les dames qui désirent faire ma connaissance me trouveront dans toutes les bonnes maisons vendant de la parfumerie.

La Côte du Soleil
Korbous
Etablissement Thermal sous la Direction d'un médecin.— Masseurs diplômés expérimentés
Les Hôtels sont exploités par la compagnie, avec des prix de pension de 25 frs par jour l'Hôtel des Thermes 20 frs. à l'Hôtel des Sources comprenant chambre, petit déjeuner du matin, déjeuner et dîner (vin non compris)
Un restaurant cachir est installé à Korbous.
Location de villas et d'appartements.
Transports automobiles en auto-car -Maison Berliet, Avenue de Carthage. Départ à 8 h. du matin. Retour à Tunis à 15 h 1/2

POUR VOS TRACTEURS
POUR VOS AUTOS
N'employez que l'huile **Victorine** reconnue la meilleure, ayant fait ses preuves depuis 15 ans. **Comptoir Général des Produits Lubrifiants.** Av. J.-Ferry - **Tunis**

Le lait concentré suisse **BERNA** est le plus riche en crème
C'est le plus cher mais le meilleur
Dépositaires: 3 rue des Belges — Tunis

Raymond Valensi
INGÉNIEUR ARCHITECTE
22, rue de Russie — TUNIS
Dépôt de Machines Agricoles
41, Rue Al-Djazira

RÉGENCE DE TUNIS
Direction Générale de l'Agriculture, du Commerce et de la Colonisation

DIRECTION DES FORÊTS
AVIS

La Direction des Forêts de Tunisie a l'honneur d'informer le Public qu'elle procèdera, le 19 Avril 1923, à la mise en adjudication de 42.000 quintaux environ de lièges de reproduction (marchands et rebuts).

Les personnes désireuses de s'intéresser à la vente pourront s'adresser à la Direction (Boulevard Bab Benat) qui leur fera parvenir immédiatement une affiche-cahier détaillée.

Maisons Recommandées

TUNISIA-PALACE 1er ordre, au centre de Tunis près des gares, des bateaux, de la poste, des théâtres, cuisine réputée à prix fixe et à la carte, ascenseur.

PRODUITS ALIMENTAIRES et denrées coloniales — **Boccara et Nizard** — Gros et Dmi-Gros — Expéditon à l'Intérieur — 1, Rue Léon-Roches - Tunis.

Grand Hôtel de France — Premier ordre — L. deLacroix, propriétaire — Sousse (Tunisie).

Belle Jardinière — Vêtements et tout ce qui concerne la toilette pour Hommes — A Combry, 5 et 7, rue d'Angleterre et 17, rue d'Italie en face la Poste = Tunis.

Pianos et Musique, 5, rue Es-Sadikia -- Tunis **J. & A. BEMBARON.** Vente, échange et location de Pianos.

Entreprise Générale des Travaux Electriques A. Minaud et Fils, ancient Aucoutturier et Minaud - 7, rue Léon-Roches, Tunis — Réparations - Magnéto - Toutes Machines Electriques Rebobinage - Enroutement.

Le Gérant : E. LUMBROSO
Imp. de la Renaissane 11 r. Al-Djazira -- Tuni

Fabrique de Lits
en tous genres et de tous systèmes
(Maison Française)
Expédition à l'Intérieur
V. LELLOUCHE & Cie
MAGASIN : 16, Rue Bab Souika, 16 -- TUNIS
Téléphone : 9.41

VÊTEMENTS
J. BELL
6, Rue d'Italie, TUNIS

Un complet signé J. BELL est une merveille d'élégance
Le meilleur marché de tout TUNIS

Comptoir National d'Escompte de Paris
Société anonyme au capital de 250 millions de francs entièrement versés
AGENCES DE TUNISIE :
TUNIS - BIZERTE - SFAX - SOUSSE MONASTIR
Dépôts à vue et à échéance fixe
(TAUX AVANTAGEUX)
Escompte et recouvrements et toutes opérations de Banque
Et toutes opérations sur titres
Location de compartiments de
COFFRES - FORTS
DÉPOT DE COLIS

AGENCE GÉNÉRALE D'ASSURANCES
LA NATIONALE
Vie, Incendie, Accidents de toute nature, Vol, Grêle
« LA NATIONALE VIE », dont la production pour 1921 est de 227.920.049 fr., se classe comme les années précédentes en tête de toutes les Compagnies françaises, dépassant la Compagnie venant immédiatement après elle de 37.720.049 francs.
SIEGE SOCIAL : 2, Rue Pillet-Will et 17, Rue Laffite - Paris
S'adresser pour tous renseignements chez M.
J. O. FELICI, 4, Avenue de France - Tunis - Téléphone 4 79
Agent Général et Inspecteur de la Cie

Cie Générale Transatlantique
Services Maritimes de la Méditerranée
AGENCE DE TUNIS
Pour tous renseig., s'adresser à l'Agence, 3, rue Es-Sadikia
Départs de Tunis pour Marseille directs tous les samedis à 5 heures du soir. — Départs de Bizerte pour Marseille les 4, 15 et 25 février à 17 h.

Chaux Hydraulique et Ciment
PAUL POTIN
DÉPOT : Rue de Turquie (Port)
BUREAU : 22, Rue Es-Sadikia
Téléph. : Tunis n° 197, Potinville n° 2 réseau d'Hammam-Lif

Banque Franco-Tunisienne
de prêts mobiliers et monts de piété tunisiens
La Société délivre des Bons de Caisse qui rapportent CINQ pour CENT NET d'impôt. On peut dire que c'est le roi des placements, 13, rue d'Alger, Tunis.

Cie DE NAVIGATION MIXTE
Cie Touache - Paquebots - Poste Français
AGENCE DE TUNIS
Service régulier entre Marseille-Tunis & Tunis-Marseille
Pour frêt et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence à Tunis, rue d'Alger.
L'Agent principal : Casimir PÉDELUPÉ.

Gde DISTILLERIE TUNISIENNE
G. & E. LICARI
USINE A VAPEUR
Rue d'Espagne et rue de Besançon — TUNIS
Liqueurs de premier choix - Vins en gros
Spécialité d'Amer et de Fernet Licari
Récompenses à plusieurs expositions et concours. Médaille d'or. Exposition Universelle Paris 1900, Médaille au Concours Paris 1900

Aux Armes & Munitions de France
Spécialité de Fusils à baguette, à percussion
Centrale et à Hammerless
Choix de Révolvers et Pistolets automatiques
Vente de Poudre de l'Etat
TAIEB ELLAMTI - SOUSSE
Téléphone 80 = Télég. TAIEB ELLAMTI - Sousse

- RESTAURANT DU JAPON -
G. FIORINI & C. FALORNI, Propriétaires
—» 7, Rue Amilcar — TUNIS «—
Service à la Carte — Repas sur commande — Vraie Cuisine italienne — Spécialité de Ravioli et Cassate — Vins Fins de la Maison ROUFF de Naples — Vins de Piémont et Vins de Chianti.

Société Générale pour la Fabrication de la Dynamite
Procédés et brevets A. NOBEL
PELLET César, Agent
DEPOSITAIRE A TUNIS : 3, Rue de Vesoul, 3
Dynamite Gomme A et N° 1 Détonateurs, Mèches de mines 3 tissus goud round. **Télép. 1.39** - Adresse Télég. ; PELLE T- Tunis

L'Huile qui graisse le plus
«- Vacuum Mobiloil -»
Marque "GARGOYLE"
Maison A. MODIGLIANI
Agent Général et Dépositaire pour la Tunisie
5, Rue Saint-Charles — TUNIS
Télégr. Import-Tunis Téléphone : 0.74

Société Générale
POUR FAVORISER LE DEVELOPPEMENT DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE EN FRANCE
Société Anonyme fondée en 1874 au Capital : 500.000.000
Siège Social à Paris : 54 et 56 Rue de Provence
Agences de Tunisie : **TUNIS, SOUSSE, SFAX**
Principales opérations
Comptes de dépôts de fonds et comptes courants à intérêts ; Escomptes et encaissements d'effets de commerce — Avances sur marchandises et connaissements — Crédits documentaires — Délivrances de chèques sur tous pays — Opérations de Bourses — Souscriptions sans frais aux émissions — Avances sur titres — Garde de titres — Encaissements et Escompte de coupons — Virements télégraphiques — Billets et Lettres de crédit circulaires — Change de monnaie.
Correspondants sur toutes les places de France et l'Etranger

Office Français Immobilier et Commercia
« Assurances »
(17me ANNEE)
28, Rue d'Italie - TUNIS — Téléph. 18.96
Vous qui désirez vendre : Fonds de Commerce, Immeubles, Terrains, etc. et qui ne trouvez pas d'acquéreur sur place, adressez-vous en confiance "OFFICE FRANÇAIS".
Rien à payer si la vente n'est pas conclue par l'entremise de l'Office.
L'"OFFICE" se charge aussi de prêts hypothécaires, placement de capitaux, immatriculations, expertises amiables, actes sous-seing privé, formalités pour permis de recherches de mines, assurances toutes branches.
Nos "PETITES ANNONCES" rue d'Italie, sont toute l'année **gratuites.**

Maison R. WALLUT & Cie
(R. Wallut, G. Hofmann et C. Lacroix)
99, Rue de Portugal - TUNIS
Machines Agricoles et Industrielles
des Premières Marques
TRACTEURS & MOTO - CHARRUES
Catalogues et Références Franco sur deuande

Banque de Tunisie
Société anonyme au Capital de 8.000.000 de francs
Siège Social à Tunis, 3, Rue Es-Sadikia
Succursales à BIZERTE, SOUSSE et SFAX
Emission de chèques et lettres de crédits — Change de monnaies — Garde de Titres et Objets précieux — Dépôt à vue au terme et toutes opérations de banque.
Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

MATERIAUX DE CONSTRUCTION
B. BISMUTH
Importateur direct de la Société Générale des Tuileries de Marseille et Cie
Chaux et Ciments « Valette-Viallard » de Cruas
admis par les Administrations des Travaux Publics et du Génie Militaire
Fers, aciers marchands, tôles noires et galvanisées
Fil de fer à fourrage 13-14-15
BUREAUX : 8, Rue Es-Sadikia
Entrepôt : Rue de Portugal prolongée — TUNIS Tél. 1.9